

APPEL A PROJETS 2024 -2025

SOUTIEN A LA CREATION ARTISTIQUE

AXE : RECHERCHE, EXPERIMENTATION

CONTEXTE

Avec la tenue tous les deux ans du Festival Mondial des Théâtres de Marionnette (FMTM), la présence de l'Institut International de la Marionnette (IIM), l'Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnettes (ESNAM) et les collections du musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières est reconnue comme la capitale mondiale de la marionnette.

Le Projet de la Cité des Arts de la Marionnette est né d'un constat partagé selon lequel les ressources existantes liées aux arts de la marionnette étaient peu visibles, mal connues et menacées faute de plus d'interactions avec le grand public alors que les arts de la marionnette sont un marqueur de l'identité de Charleville-Mézières. Il s'agit donc de créer **une véritable** dynamique en plaçant le public et **l'artiste au cœur du projet, avec comme point d'orgue la création d'une Maison des Marionnettistes.**

Ainsi, la Ville de Charleville-Mézières développe donc dans cette optique **deux programmes qui s'inscrivent en complémentarité des actions menées par ses équipements culturels et les acteurs du territoire.** Le premier concerne la programmation de spectacles jeune public au FORUM en nous appuyant sur le réseau d'artistes qui se mobilisent en nombre à l'occasion des OFFs (OFF DE RUE, OFF EN SALLE) portés par la Ville de Charleville-Mézières, la MCL Ma Bohême et les Centres Sociaux. Le deuxième concerne **le soutien à la recherche et l'expérimentation dans le domaine des arts de la marionnette** et fait donc l'objet du présent appel à projets.

OBJECTIFS

- Favoriser la venue de marionnettistes à Charleville-Mézières pour qu'ils puissent d'une part bénéficier des ressources disponibles sur le territoire et d'autre part pour **enrichir l'offre culturelle marionnette à l'année.**
- Faire rayonner le projet de la Cité au-delà de Charleville-Mézières par le soutien apporté aux travaux des compagnies.

CRITERES ET ENGAGEMENTS

Les projets qui seront retenus et financés devront répondre à deux ou trois formes d'innovation suivante :

- La recherche peut porter **sur le renouvellement de la vision de l'art de la marionnette par une approche pluridisciplinaire**. La Marionnette étant un art total, c'est le croisement des disciplines qui est recherché.
- La recherche peut porter sur **l'approche esthétique pure**.
- La recherche peut consister **en une ré-interrogation des modes de diffusion** : la réinvention des formes d'adresse au public. Ce sont les formats des spectacles mais également les formats des actions de médiation qui sont à réinventer.

Deux engagements ou contreparties devront être donnés pour garantir l'intérêt public local :

- **La permanence artistique** : quels que soient l'origine ou le lieu d'implantation des artistes, ils devront assurer des rendez-vous sur Charleville-Mézières, dans le Musée de l'Ardenne en concertation avec sa directrice. Pour cela, il sera nécessaire de développer des partenariats avec des acteurs locaux, offrir plusieurs occasions de rencontres à Charleville-Mézières avec les publics. **Ils peuvent prendre de nombreuses formes** (les innovations seront vues comme un vrai plus) : propositions d'ateliers, de conférences, de groupes de paroles, d'atelier vivant, de happening, etc.....
- **Le rayonnement** : tous les projets de diffusion utilisant l'objet des recherches pendant une durée de 5 à 8 ans devront faire apparaître le soutien initial de la Cité et de la Ville.

CANDIDATER

Qualification du porteur de projet :

Le porteur de projet est une personne morale de droit **privé d'au moins 2 ans d'existence** titulaire d'une licence d'entrepreneur du spectacle 2 et 3.

Envoyer un dossier de Candidature contenant :

- **Une présentation de la compagnie ou de l'association,**
- **Une note d'intention expliquant le dépôt d'une candidature et décrivant le projet qui fera l'objet des travaux de recherche et d'expérimentation,**
- **Un planning prévisionnel des recherches et études,**
- **Des propositions d'actions en lien avec l'engagement de permanence artistique,**
- **Un budget prévisionnel équilibré.**

Date limite :

Les éléments du dossier de candidature sont à envoyer en numérique et/ou papier avant **le 15 Juillet 2024** à :

à l'adresse mail suivante : culture@mairie-charlevillemezieres.fr

Et/ou voie postale :

**Ville de Charleville-Mézières,
Service Action Culturelle et Relations Internationales
Mairie, Place du Théâtre, BP 490
08109 Charleville-Mézières CEDEX**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Comité de Sélection :

Il sera composé de l'exécutif territorial et des responsables des équipements culturels de la Ville de Charleville-Mézières.

Calendrier de mise en œuvre :

Retour sur les projets retenus auprès des compagnies : Été 2024 (fin août au plus tard)

Septembre 2024 à Septembre 2025 : Réalisation des projets.

La justification par un bilan qualitatif et financier sera attendue au plus tard d'ici le 30 novembre 2025.

Enveloppe globale :

45 000 € qui pourront être répartis sur 2 à 4 projets.

Des questions sur le présent appel à projets ?

Service Action Culturelle et Relations Internationales : 03.24.32.44.40 ou envoyer un mail à culture@mairie-charlevillemezieres.fr